

Compte rendu du Conseil d'Administration du 24 Octobre 2009.

Membres présents :

Mrs ESNAULT, DUVAL, GAONAC'H, GANDON, Mme JANSSEN, Mrs BERNARD, QUINTIN, LORHO, LEUX, BABLEE, HERVE et LE GALLO.

Mr ESNAULT souhaite la bienvenue à Mr BABLEE (nouveau Président du SG 35) qui nous rejoint. Il remercie Mr DUVAL qui assiste à son dernier CA, pour les nombreux services rendus à la 10ème Région Colombophile.

Ordre du jour.

- Championnat du monde à Barenton Bugny le 5 septembre.

Une dizaine de colombophiles Bretons se sont déplacés à cette belle manifestation.

Début 2009, 480 pigeons ont investi les installations de Naturagora à **Barenton Bugny**. Au fil des entraînements et concours préliminaires, le groupe s'est réduit considérablement (100 pigeons perdus sur Auxerre). Seulement 185, ont pu participer à la difficile course finale sur Poitiers 415 Km ou seulement 37 pigeons sont rentrés en 2 heures.

Le 3^{ème} pigeon Français est Breton, provenant du colombier de Mr Gérard DUVAL de MESSAC. Toutes nos félicitations à Mr DUVAL.

- Analyse de la saison écoulée :

- Bilan sportif : 39898 pigeons furent enlogés en 2009 contre 36262 en 2008.

Pour limiter la casse, les concours de Montauban et Jarnac furent déplacés. Mr ESNAULT considère qu'il est quand même plus raisonnable de remonter les pigeons en cas de météo à risque et qu'après coup, il est beaucoup facile de dire ce qu'il eut été bon de faire.

- Bilan matériel : Un imprévu sur le petit camion (circuit électrique), dont le coût s'élève à 2270 €.

Invraisemblable : Sur la semi, perte de deux roues sur le déplacement vers Toulouse. Beaucoup de chance, puisque les conséquences ne sont que matérielles. Coût de l'opération 1254€.

- Bilan financier : Non arrêté, à ce jour.

Le poste carburant a fortement diminué - 3387€.

Ce qui nous laisse présager un résultat positif.

La 10^{ème} Région prend à sa charge les frais d'engagement aux inter-régions (Elne et Bram), 2€ par joueur, soit 312€ dus à la 3^{ème} région, organisatrice de ces concours.

Ceci à titre exceptionnel, car cette disposition n'avait pas été annoncée par avance.

- Profil de la saison 2010.

Voici la (Synthèse) des vœux des Sous- Groupement.

- Côtes d'Armor :

- Rapprocher quelques concours vers l'atlantique.
- Que les 3 groupements 22-35-56 soient lâchés ensemble à partir de Poitiers.
- Jouer tous les concours groupés. **(Notamment les Pigeonneaux pour le 35).**
- Réduire de 3 à 2 Euros le montant des frais d'engagement, servant au financement des Fédéraux.

- Finistère : Pas de vœux.

- Ille et Vilaine :

- Se rapprocher du programme 2007 en excluant Angers .
- Revenir aux classements tous pigeons avec doublage 1an.
- Un concours de fond supplémentaire.
- Différencier les tarifs des concours vitesse et fond.

- Morbihan :

- Un concours de fond supplémentaire.
- Le 56 a produit une proposition de programme assez proche de 2007.
- Reconduire les championnats 2009.

- Programme 2010.

A l'analyse des vœux il en ressort que les groupements souhaitent, se rapprocher du programme 2007 avec 5 concours de fond.

Malgré quelques divergences bien naturelles, le CA observe que la ligne de vol 2009 semble donner satisfaction. (Voir programme ci-joint).

Le programme pigeonneaux sera établi en accord, entre les Côtes d'Armor et le Morbihan.

- Championnats.

Mr ESNAULT propose un projet de rénovation de nos championnats. Ceux-ci étant plutôt destinés aux joueurs de fond.

Les deux championnats actuels faisant un peu double emploi puisqu'on retrouve les mêmes amateurs.

Objectif :

L'objectif serait de rendre les championnats, plus attrayants, diversifiés, et accessibles à tous, notamment pour les points longs, très souvent désavantagés.

Le principe serait d'avoir :

- Le **CHAMPIONNAT FEDERAL** qui prendrait en compte, les concours Fédéraux du programme par addition des places des deux premiers constatés dans les cinq premiers inscrits.
- Le **CHAMPIONNAT de BRETAGNE** qui, contrairement aux championnats actuels, assez identiques, (basé sur le 1/2 Fond et Fond), prendrait en compte 4 catégories : **Vitesse, Yearlings, 1/2 Fond, Fond.**

Le mode de calcul, se ferait par addition des places des deux premiers pigeons constatés en prenant le classement Sous-Groupement, sur 3 concours par catégories.

Nous aurions ainsi un champion de Bretagne dans chaque catégorie, et surtout un **SUPER CHAMPION DE BRETAGNE** (toute catégories), par addition des résultats de chaque catégorie.

Les derniers critères seront définis lors du prochain CA.

- Création du Challenge André MARIAUT. (Sur proposition de Mme JANSSEN).

Mr MARIAUT aimait particulièrement jouer ses femelles. C'est donc tout naturellement que ce challenge se disputera sur les deux premières femelles constatées par addition des places.

Les critères définitifs restants à déterminer.

-Engagement Fédéral.

La participation aux engagements Fédéraux est maintenue à 3€. Par 10 voies contre 2. (Mrs LEUX et HERVE).

-Elections Fédérales de Dinan.

Conformément aux statuts, vous pourrez trouver ci-jointe, la liste des candidatures, faisant office de bulletins de vote, parvenues à Mr ESNAULT, avant la date du 15/10/2009.

Vous pourrez également trouver joint et adopté à l'unanimité, l'ordre du jour du Congrès Régional du 15 Novembre 2009.

- Ramassages.

Mr ESNAULT présente un état des variations du prix de revient du bec suivant le nombre d'engagés.

On peut lire que pour 2009 : **Saumur** avec 2941 Pigeons revient à **0.50€**. du bec.

Marsac avec 2835 pigeons revient à **0.80€**.

Montauban avec 27445 pigeons revient à **1.16€**.

Carcassonne avec 1252 pigeons revient à **2.57€**.

Perpignan avec 1172 pigeons revient à **2.99€**.

Le prix du bec actuel, permet de sortir un bilan assez équilibré. Le CA décide de maintenir le transport à 0.80€ du bec, 060€ pour les jeunes, 0.30€ pour Messac et 1€ pour les Anglais.

Le CA donne son accord pour le rattachement de La Fresnais au Sous-Groupement d'Ille et Vilaine.

Est abordé le problème du ramassage de St Malo, La Fresnais, et Chateauneuf. **(41 pigeons de moyenne, enlogés par club).**

Tout en continuant de jouer dans les Côtes d'Armor, la société de Chateauneuf a pris la décision d'enloger à La Fresnais.

Le ramassage de ces sociétés, sera pris en charge par le camion du 35.

Pour rappel, la semi consomme 34 litres aux 100 Km. St Malo devra acheminer ses paniers à la Fresnais ou à défaut à Dinan.

Il est également demandé au club de St Brieuc de rechercher de meilleures conditions d'accessibilité de ramassage.

Chacun sait qu'en échange d'un dédommagement, les clubs de Bréal, Gévezé, Erquy et Fréhel se conforment déjà à ce rapprochement bien nécessaire.

-Divers.

Mr CLEMENT de Combourg, demande à être indemnisé pour son déplacement à Barenton. Celui-ci s'y est rendu avec un groupe d'amis sur initiative personnelle. Le CA estime ne pas pouvoir adhérer à cette demande.

-Morbihan.

Le Sous-groupe du 56 avait suggéré pour des raisons de d'équité sur les distances, à la Société de COURNON de se rapprocher de l'Ille et Vilaine. Cela ne peut se faire sans l'assentiment du club concerné, ce qui ne semble pas être le cas.

Mr LE GALLO fait observer que la société de COURNON, joue avec deux amateurs. Mais sur les bordereaux d'enlogement 2009, trois signatures apparaissent au regard de trois noms Mrs FEVRIER, FRANCOIS et TEXIER.

Le nom de ce dernier, étant inconnu sur le listing des licenciés, Le CA émet le souhait que le président de COURNON, produise sous huit jours, à Mr ESNAULT, une copie de la licence de Mr TEXIER.

Un courrier sera adressé à Mr FEVRIER avec copie à Mr LE GALLO.

-Finistère.

Suite à un disfonctionnement affiché sur la montre mère de la société de Quimper, certains amateurs ont enregistré un retard de 9.54 Mn. Dans ce cas de figure, Mr ESNAULT précise que les statuts prévoient que le retard soit répercuté en totalité. Ce qu'ont appliqué les classificateurs de la 10^{ème} et aussi de l'inter-région.

Mr ESNAULT est destinataire d'un courrier daté du 21/10/2009 et signé par ordre, en provenance de Mr HERVAGault, trésorier du SG du Finistère, demandant le remboursement des frais de ramassage occasionnés, dans le cadre des concours auxquels leur Groupement a participé.

Ce courrier ne soulève pas de commentaire particulier. Les représentants du CA invitent les responsables du Finistère à se reporter au compte-rendu du 19 Février 2009.

Elections du SG des Côtes D'Armor.

Le CA a jugé recevable, la demande d'invalidation par Mrs BRIAND de Dinan et CLEMENT de LAMBALLE des élections du SG des Côtes d'Armor à PLEVENON le 19 Septembre 2009.

Le Secrétaire
H. GANDON

Le Président Fédéral
M. ESNAULT